

Boutique éphémère de produits dérivés autour de l'exposition Révolutions

L'Etablissement public du parc et de la Grande halle de la Villette (EPPGHV) met à disposition sous le régime d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour une durée courant du **22 avril au 23 août 2020**, un espace d'une surface globale d'environ 250 m² sur le balcon 3 de la Grande Halle de la Villette, portant sur une **activité de boutique en relation avec l'exposition « Révolutions »** qui se tiendra dans la Grande Halle durant cette période.

L'exposition sera ouverte de 10h à 19h (21h le vendredi, une relâche le lundi est à confirmer). Elle est consacrée à la période de la fin des années soixante, époque charnière qui voit la culture de la jeunesse semer un vent d'idéalisme et d'optimisme remettant en question l'establishment par le biais de diverses « révolutions » : révolution identitaire chez les jeunes, révolution des idées, révolution de la rue, révolution de la communication...

Explorant de nombreux enjeux qui continuent à dominer le discours actuel – l'environnementalisme, la mondialisation, l'individualisation et la communication de masse, l'exposition présente une succession d'environnements immersifs conviant à un voyage dans le temps et dans les rues de Londres, où la mode ne cesse de se réinventer, au coeur des manifestations de Mai 68 à Paris, pendant le *Summer of Love* de San Francisco ou encore parmi les hippies du festival de *Woodstock*... (https://lavillette.com/programmation/revolution_e521)

En lien avec le Victoria & Albert Museum, l'EPPGHV et les différents ayants-droit, le prestataire aura en charge la production et la vente de tous les produits dérivés autour de l'exposition, qui peuvent consister, sans que cette liste soit exhaustive, en catalogues, livres, brochures, cartes postales, tous objets reprenant la thématique de l'exposition, etc. Il garantira à cet effet l'EPPGHV de la détention des droits afférents.

En complément à la boutique, des espaces de vente événementiels (objets vintage...) pourront être attribués par l'EPPGHV sur le balcon 3, en particulier les week-ends.

L'AOT sera consentie moyennant une redevance d'occupation proposée par le candidat en fonction du modèle économique développé.

Les offres devront être transmises par voie électronique **au plus tard le 30 septembre 2019**, aux adresses mails suivantes : j.weulersse@villette.com; juridique@villette.com.

Pour toute information complémentaire, contacter Justine Weulersse : j.weulersse@villette.com / 01 40 03 78 42